

## Habitat, Logement social et Urbanisme/Entretien avec le vice-Premier ministre... ...Bruno Ben Moubamba : "J'accuse les présidents des collectifs des squatteurs d'être à la tête de mafias qui rançonnent les populations !"

Propos recueillis par Maxime Serge  
MIHINDOU & Willy NDONG

Libreville/Gabon

*Pris en tenaille par l'incivisme des squatteurs d'Angondjé et ceux de Bikélé, le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat n'en affiche par moins sa détermination à faire respecter l'ordre et à mettre en œuvre le nouvel ordre urbanistique du Gabon. Une marge de manœuvre assez réduite, compte tenu de la sécheresse des finances publiques, mais le 6e occupant depuis 2009 de ce ministère à « palabres », a pris le pari de faire aboutir les projets.*

**L'Union.** Monsieur, le vice-Premier ministre, quel bilan faites-vous de vos 100 premiers jours à la tête du ministère de l'Habitat et du Logement par rapport aux objectifs qui vous ont été fixés par le Premier ministre. Notamment, l'achèvement des travaux de VRD, d'adduction d'eau et d'électricité dans les nouveaux lotissements de Bikélé et Angondjé ?

**Bruno Ben MOUBAMBA :** c'est un honneur pour moi de recevoir le quotidien national l'Union et j'espère que ce ne sera pas le premier et le dernier rendez-vous.

Sur les 5 actions prioritaires des 100 jours qui m'ont été fixées, je reviendrai tout à l'heure sur l'achèvement des travaux. Permettez-moi de détailler, de manière précise, la régularisation des conflits de la situation résultant de l'occupation illégale des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé. Comme vous le savez, nous avons d'abord consulté tous les collectifs engagés dans ces zones, devenues des zones de non droit et d'incivisme absolu où l'autorité de l'Etat a été défiée. Nous avons consulté les ayants-droit et les occupants illégaux. Nous avons listé la plupart des acteurs engagés. Ce qui nous a amené à proposer aux illégaux de sortir des logements, avant d'être régularisés éventuellement. Le processus étant simplement défini, c'est-à-dire qu'on régularise ceux qui sont régularisables et on expulse ceux qui ne veulent pas respecter la loi. Enfin, on accompagne les cas sociaux. La plupart des collectifs ont été réunis et cela nous a conduit à un "modus vivendi". Chacun a marqué son accord. Ensuite, il y a eu un changement de position, après que les illégaux ont eu droit à un report de 8 jours. Ils ont renoncé à un certain nombre d'engagements qu'ils ont pris au ministère. Raison pour laquelle, nous avons engagé un huissier de justice avec l'Agent judiciaire de l'Etat. Il y a eu des constats sur le terrain. Nous nous sommes rendus compte qu'il y a un certain nombre de maisons qui ont été abandonnées. Et cela conduit à des zones d'incivisme. D'où j'accuse les présidents des collectifs d'être à la tête finalement des mafias, qui rançonnent des populations.

**Pourtant, les présidents des collectifs avaient pris un engagement ferme envers l'Etat ?**

Il y a des collectifs qui rançonnent des populations. Pour avoir le droit à une maison, il faut, par exemple, 300.000 frs Cfa au minimum. Si on ne remet pas de l'ordre, tous les logements et toutes les parcelles à venir seront squattés.

**Avez-vous des preuves de toutes ces affirmations, M. le vice-Premier ministre ?**

Effectivement ! Nous avons des services qui sont allés sur place. Nous savons que c'est devenu des zones d'incivisme et de non droit. S'ils ne veulent pas quitter des maisons, c'est parce que certains savent que c'est devenu un business pour avoir de l'argent sur le dos de l'Etat. Les présidents des collectifs n'y habitent pas, et bien d'autres.



Le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat, Bruno Ben Moubamba répondant aux questions de nos reporters.

Des maisons qui ont été construites par l'Etat, on en fait de la sous-location ? On marchande, on ne veut pas partir et on profite de la souffrance des populations. C'est de l'exploitation !

Ils sont manipulés par une partie des politiciens radicaux et complotistes qui veulent empêcher le programme des 5000 logements, qui avaient été engagés dans le premier mandat, de voir le jour.

**Qui peut-être derrière tout ça, Monsieur le vice-Premier ministre ?**

Il y a d'abord des mafias et un certain nombre de politiciens irresponsables.

**Avez-vous des noms ?**

J'accuse certains de faire partie ou d'être contrôlés par des mouvements politiques mal intentionnés. Je dis que cela est regrettable. On ne peut pas encourager l'incivisme, car les populations ne sont plus protégées. Alors, les gens sont fâchés, car on estime qu'on devrait donner les maisons cadeau à des populations qui ont besoin de logements sociaux. Sans modèle économique ?

J'estime que nous avons été extrêmement généreux, en prolongeant les délais de grâce. Nous avons même proposé de redistribuer quelques maisons à ceux qui respectent la loi.

**C'était le 30 novembre, le dernier délai, M. le vice-Premier ministre...**

Oui, c'était le 30 novembre, le dernier délai. À partir du 1er décembre, nous pouvons désormais faire appel à la force publique. Nous avons saisi le procureur de la République. Une fois le procureur saisi, nous procéderons à des expulsions. Il faut noter que ce n'est pas un langage négatif que je répands. Les populations doivent comprendre qu'il faut remettre de l'ordre. Je suis rentré dans ce ministère avec un mot d'ordre : le nouvel ordre urbanistique, la fin du désordre. Et nous avons un projet de réaménagement et des plans dans tout le pays, pour produire des parcelles, afin d'avoir des logements, pas seulement dans la rénovation des quartiers. Nous travaillons de manière à redévelopper « l'épine dorsale » du pays, tout au long de la route nationale 1. Je suis heureux de vous annoncer que la Baie des Rois urbanistique au Pk 0 sera l'endroit d'où va démarrer le nouvel ordre urbanistique du pays. On pourra retrouver un nouveau centre ville, à partir de l'ancienne gare routière, STFO, Stade Omnisports, Mont-Bouët, etc. Il y a une volonté pour faire en sorte que le pays soit mieux organisé, parce que c'est une niche de croissance économique. La relance économique est aussi compatible avec le bâtiment. Et cela peut se faire avec la participation des populations. Par ailleurs, nous avons entamé le renforcement du dispositif législatif et réglementaire. Nous travaillons sur la loi 7 qui va permettre de mettre en place une ordonnance qui va enclencher la réforme de l'ANUTTC (Agence nationale des travaux topographiques et du cadastre, ndlr), entre autres.

**Qu'est ce qui va changer à l'ANUTTC ?**

L'ANUTTC ne peut pas être, en même temps, l'organisme qui est à la base de l'affectation et responsable de l'attribution des parcelles. C'est une superbe agence, mais qui ne peut pas tout faire. Elle ne peut pas en même temps faire le travail de l'administration centrale et celui des collectivités locales. C'est une usine à gaz qu'il faut simplifier, en appliquant une forme de choc de simplification à l'ANUTTC pour revoir les capacités de cette agence. Aujourd'hui, nous avons besoin d'aller vers le guichet unique. Il y a trop de dispersions dans notre administration. Il faut arriver à rationaliser tout cela et l'ANUTTC est devenue une usine à gaz qui ne permet pas de faciliter le projet de donner un titre foncier à tous les Gabonais. Elle doit attribuer les terrains et non les affecter.

**Pourtant, l'ANUTTC se vante d'avoir réussi à réduire le nombre de jours pour l'obtention d'un titre foncier...**

J'ai visité la direction générale du Cadastre.

Si vous voyez dans quel état sont conservés les titres fonciers de la République, où il n'y a aucune dématérialisation, c'est vraiment déplorable. Le pays est à moderniser en la matière. On reste toujours comme dans les années 60. Il n'y a pas eu dans ce domaine un saut qualitatif. Aujourd'hui, il y a une querelle de compétence entre l'ANUTTC et la direction générale du ministère de l'Urbanisme, l'Habitat Social du Logement. Il faut absolument revoir tout cela.

Le renforcement du dispositif législatif réglementaire existant en vue de nouvelles normes urbanistiques et patrimoniales fait partie justement de la troisième action prioritaire. Nous allons, à cet effet, faire signer au président de la République une ordonnance qui permet de reformer l'ANUTTC. Ensuite, il y a la réforme de la gouvernance des outils d'appui de la politique de l'habitat et du logement. J'ai convoqué une réunion entre l'administration du PSGE (Plan stratégique Gabon émergent, ndlr) et l'ANGT (Agence nationale des grands travaux, ndlr). Tout le monde travaille ensemble en ce moment pour produire le Schéma directeur d'aménagement de Libreville, le Grand Libreville. C'est quasiment prêt. Il va aussi y avoir un plan d'aménagement de Port-Gentil, où règne l'anarchie la plus totale. Et je voudrais y mettre fin, au nom du gouvernement et sous la responsabilité du chef de l'Etat, le président de la République, qui a fait confiance à une personnalité hors système comme la mienne. La brigade urbaine va être réactivée pour qu'on puisse, à travers un décret qui encadre les démolitions, pouvoir amener de l'ordre. Tout le monde ne peut pas s'installer où il veut et faire ce qu'il veut.

*Suite en page 6*

Géant MBOLO Casino  
supermarchés Casino

**-20% DE REMISE**

sur les jouets\*

\* Voir conditions en magasin